



Depart volontaire ou licenciement

Par **lionel manach**, le **01/03/2009** à **21:21**

la société dans lequel je suis en poste depuis 25 ans va devoir licencié 200 Personnes , il est question de départ volontaires , quel condition pour en etre demandeur , quels sont les indemnité minimum et a quel moment peut t'on prétendre au droit des allocations chômage , Ma crainte actuel dans ma situation de cadre est également de me faire licencié pour faute professionnel tous semble actuellement démontrer que cette méthode est envisagé par ma direction , a savoir de me fixer des objectifs inaténable une pression hebdomadaire sur les chiffres et indicateurs ou de me confier de multiple taches qui ne me permettrons pas de les assumer tous et inévitablement de me trouver en situation de faute , je suis suivis actuellement pour dépression (hospitaliser quinze jour) qui me conseil de m'arrêter , est ce la solution afin de pouvoir bénéficier a mon retour de mes droits merci a vous de me répondre rapidement

Par **Ga.ly**, le **24/04/2015** à **01:03**

Pourquoi?

Par **Ga.ly**, le **24/04/2015** à **01:04**

Démissionne.

Par **sabypary**, le **20/07/2017** à **17:55**

bonjour, je suis la fille de la personne qui a rédigé ce post. Aujourd'hui, lionel n'est plus là. Il n'avait plus goût en la vie et j'en tiens responsable son entreprise. Après 4 ans, je souhaiterai poursuivre son entreprise en justice. J'aimerais recevoir des conseils s'il vous plaît?

Par **amajuris**, le **20/07/2017** à **19:01**

bonjour,
vous devez consulter un avocat spécialisé en droit du travail pour savoir si votre souhait de poursuivre cette entreprise peut prospérer selon les circonstances de la disparition de votre père.
salutations